

DES CITOYENS ET DES ÉLUS

AU SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA MAIRIE

La communication est un axe stratégique fort de la politique au service de notre commune. Le Maire a salué l'intérêt de la mise en place d'un Comité rédacteur citoyen.



Cette équipe opérationnelle au sein du Bureau de la Communication de la Mairie est un appui pour choisir des sujets pertinents à partager avec les Trinitains dans la newsletter et le bulletin municipal.

Ainsi, de la recherche de sujets à la rédaction, de la relecture et à la distribution de ce nouveau Mag, c'est une vraie dynamique citoyenne qui s'est développée et qui favorise le lien social.

Les acteurs du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) se sont, également, investis dans la distribution du Mag et nous les en remercions. Ils ont ainsi pu mieux approfondir la connaissance de leur quartier et rencontrer tous leurs voisins.

Le groupe est actuellement composé de la conseillère municipale, Pascale de Salins et de Trinitains engagés : Dominique Chevalier, Mariel de Fougerolles, Caroline Tilleau, Jacques Morvant.



DES LOGEMENTS POUR LES SENIORS ET LES ACTIFS

UNE URGENCE POUR NOTRE COMMUNE

Différents programmes immobiliers privés vont bientôt voir le jour sur les derniers secteurs urbanisables constructibles de la commune. Ces différents programmes vont permettre la construction de logements en résidence principale à hauteur de 20% à 50% (selon zonage du Plan local d'urbanisme (PLU)) du nombre total de logements construits (ces règles ont été renforcées en 2021 et vont encore se renforcer en 2023).

À l'image de ce qui a été fait à la demande de la municipalité actuelle, sur la résidence du SPI en centre bourg, la municipalité souhaite que plusieurs des futurs logements identifiés pour des seniors, bénéficient d'aménagements spécifiques « dépendance » en vue de favoriser le maintien à domicile.

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) d'AQTA sur le point d'être adopté et auquel la municipalité actuelle a activement contribué, offre des possibilités nouvelles pour le logement en résidence principale :

1. Élargissement de la gamme du logement locatif des ménages à revenus modestes à ceux aux revenus moyens.

2. Souhait de bénéficier du dispositif d'accession sociale à la propriété (BRS) qui permettrait à des actifs primo-accédants d'acheter un logement tout en préservant la collectivité de toute dérive spéculative.

Cette nouvelle segmentation de l'offre de logements en résidence principale vise à fluidifier « le parcours résidentiel » à l'arrêt sur nos territoires qui ambitionne :

« un logement à chaque âge de la vie selon ses besoins et selon ses moyens ».

LES PROJETS IMMOBILIERS :

Logements en construction :

- Gabellec (3 maisons locatives aidées)

Permis délivrés et purgés de tout recours :

- Mané Roularde (25 log. dont 5 locatifs aidés)
- Kerpinette (16 log. dont 6 locatifs aidés)

Projets finalisés / permis non déposés :

- Penher (40 log. dont 10 locatifs aidés et 10 en accession sociale)
- Gabellec nord (16 log. dont 4 locatifs aidés)



DES LOGEMENTS FLAMBANTS NEUFS EN CENTRE-BOURG

L'immeuble du « SPI » rue du Voulien en plein centre-ville vient de s'achever.

Conformément aux règles du Plan local d'urbanisme et à la demande expresse de l'équipe municipale actuelle, cet immeuble de 25 logements comporte 5 logements locatifs aidés réalisés par le bailleur social Bretagne sud habitat. Au terme d'un rapprochement avec le bailleur, deux de ces 5 logements ont été spécialement équipés pour la dépendance afin de favoriser le maintien à domicile. La commission d'attribution a retenu les propositions de la commune et 2 personnes retraitées de la commune se sont vues attribuer ces 2 logements ainsi qu'un jeune couple et un jeune célibataire pour 2 autres logements. Le 5^{ème} logement sera attribué par Action Logement à un actif du bassin d'emploi.

L'emménagement a eu lieu début novembre.

AQTA ÉLABORE SON DEUXIÈME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La commune de La Trinité-sur-Mer participe activement à l'élaboration du 2^{ème} Programme du Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes (AQTA). Cette deuxième mouture s'attèle, en particulier à la question du logement des actifs et va y consacrer des budgets conséquents en très large augmentation par rapport au PLH précédent.

Après 18 mois d'échanges, ce travail se termine et fera l'objet d'une adoption en conseil communautaire en décembre, avant d'être soumis à l'avis des 24 communes de l'intercommunalité.

Les orientations stratégiques du PLH 2023-2028 :

Le diagnostic est connu : bénéficiant d'une forte attractivité, le territoire est confronté à une forte tension du marché du logement en particulier pour les jeunes actifs. Ce constat est particulièrement marqué sur les communes littorales mais le phénomène s'étend sur les 24 communes de l'intercommunalité. Le PLH 2023/2028 met ce sujet au cœur de ses priorités et y consacre des moyens renforcés.



Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Loger les actifs en favorisant l'accès à la propriété des ménages et en renforçant l'offre locative ainsi qu'en incitant les propriétaires à privilégier la location à l'année et la location saisonnière.
- Favoriser une maîtrise publique du foncier pour produire de l'habitat en résidence principale en favorisant des formes urbaines compatibles avec une moindre consommation d'espaces.
- Améliorer les logements existants pour favoriser une meilleure performance énergétique en poursuivant l'accompagnement des ménages dans leurs travaux de rénovation par la Maison du Logement et en accompagnant les bailleurs sociaux et les communes dans la rénovation de leurs parcs.
- Accompagner le vieillissement de la population par l'adaptation des logements au maintien à domicile.
- Aider les jeunes et les saisonniers à se loger avec la participation des employeurs du territoire.
- Lutter contre le « mal-logement ».

Au total près de 30 millions d'€ seront consacrés à la politique du logement sur toute la durée du PLH. Avec une trentaine de logements aidés programmés sur les 3 ou 4 années à venir, la commune de La Trinité-sur-Mer s'engage pleinement dans cette direction aux côtés d'AQTA.